

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville d'Antibes (06)**  
Hôtel de Ville  
Cours Masséna - BP 2205  
06606 Antibes Juan Les Pins  
Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Antibes (06)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21060004500012

**Code postal / Ville :** 06606 Antibes Juan-les-Pins Cedex**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 26A081**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique - Tél : +33 492905280 - Mail : [commandepub-passation@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-passation@ville-antibes.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier :  
- FNTP 1132 - Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) - Ouvrages de technicité courante en milieu maritime ou fluvial

- FNTP 1142 - Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) - Ouvrages en maçonnerie en milieu maritime ou fluvial

- FNTP 211 – Préparation et réhabilitation des sites, fondations et terrassements – Démolition par engin mécanique.

- FNTP 763 Travaux spéciaux - Travaux subaquatiques

Pour les autres informations concernant les références professionnelles et la capacité technique, se référer au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 27 juillet 2026 - 14:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique : 50%

- Prix : 40%

- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** **Travaux d'aménagement des extrémités de deux épis des plages artificielles de Juan-Les-Pins « Ouest »**

**Classification CPV :** 45244000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux d'aménagement des extrémités de deux épis des plages artificielles de Juan-Les-Pins « Ouest »

**Lieu principal d'exécution :** Boulevard du littoral, 06600 ANTIBES JUAN-LES-PINS

**Durée du marché (en mois) :** 4

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Oui

Détails sur la visite : Les candidats, avant l'établissement de leurs propositions, DEVRONT OBLIGATOIREMENT aller visiter les lieux afin d'apprécier parfaitement les sujétions, aléas, difficultés de toutes natures, de la configuration des lieux et des contraintes qui pourraient survenir lors des travaux d'aménagement

**Autres informations complémentaires :**

La visite ne pourra avoir lieu que jusqu'au vendredi 17 juillet 2026 inclus.

En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, suivant les détails indiqués au Règlement de Consultation (RC).

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental, visées par l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique.

Jugement des candidatures: La recevabilité des candidatures sera examinée conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique. Elle sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats selon les modalités du Règlement de Consultation qui précise le contenu de la candidature.

Jugement des offres : Les modalités de jugement des offres ainsi que le contenu de l'offre sont indiqué dans le RC. A noter que conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique, une phase de négociation est prévue dans les conditions du RC.

Les conditions détaillées de remise des plis sont également indiquées dans le RC. Le pouvoir adjudicateur IMPOSE la transmission des documents par voie électronique sur le profil d'acheteur : marches-securises.fr

Délai de validité des offres : 90 jours

Modalités de financement : crédit ouvert au budget

Une garantie financière est exigée ainsi qu'une avance est accordée au titulaire selon les modalités de l'article 4 du CCAP.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 06600 NICE ; Tel : 04.89.97.86.00

## **Date d'envoi du présent avis**

08 juin 2026